

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Séance du 13 avril 2023

nombre de membres			
En exercice	Présents	Représentés	Votants
63	38	13	51

L'an deux mil vingt trois, le jeudi 13 avril le Conseil de GrandSoissons Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain CREMONT

Convocation en date du
29/04/23
date d'affichage
19 AVR. 2023

PRESENTS

Mesdames Lemoine, Pesce représentée par M Desumeur, Goret représentée par M Marchal, Champenois, Fertou-Herpe, Deville-Cristante, Parisot, Berson, Platrier, Coupey, Boureux représentée par Mme Parisot, Billecoq représentée par Mme Deville-Cristante, Voyeux, Pelletier représentée par M Hanse, Lechef, Juvigny, Laluc, Lemaitre représentée par Mme Juvigny, Lagrange-Hugé

Messieurs Bourgeois, Montaron, Bézin, Deulceux représenté par M Deram, Deram, Desprez, Platrier, Marchal, Dumaire, Villevoys, Couteau JM représenté par M Couteau M, Bobin, Lalys, Dufour, Crémont, Bonnaud, Vanier, Hanse, Engrand représenté par M Bonnaud, D'Hiver, Tordeux P représenté par M Vanier, Louvet, El Mahdali représenté par M Faucon, Droux, Faucon, Dogmaz représenté par M D'Hiver, Boukhalfa, Chatelain représenté par M Lalys, Couteau M, Dedier, Desumeur, Tordeux N

Secrétaire de séance : Madame Ginette Platrier

CC/2023/64	Rapporteur
Finances et mutualisation	D BONNAUD
Budget annexe RSTélécom – Exercice 2023 / Budget primitif	

Au titre de l'exercice 2023, le budget primitif du budget annexe RS Télécom de GrandSoissons Agglomération est soumis au vote de l'assemblée délibérante afin d'autoriser les nouveaux crédits en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et d'investissement, et il intègre :

- La reprise des résultats constatés au compte administratif 2022.
- La reprise des restes à réaliser constatés au compte administratif 2022.

Réparti par chapitre, le budget primitif du budget annexe RS Télécom de l'exercice 2023 se présente tel que suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	BP 23	CHAPITRE	BP 23
011 Charges à caractère général	36 330,00	002 Résultat reporté	80 170,45
023 Virement à la section d'inv.	94 009,04	75 Produits gestion courante	81 500,00
042 Ordre entre sections	54 178,78	042 Ordre entre sections	22 847,37
<b>TOTAL</b>	<b>184 517,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>184 517,82</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	BP 23	CHAPITRE	BP 23
		001 Solde d'investissement reporté	62 303,20
Dépenses d'équipement - 20	4 500,00	13 Subvention d'investissement	70 000,00
Dépenses d'équipement - 23	253 143,65	021 Virement du fonctionnement	94 009,04
042 Ordre entre sections	22 847,37	040 Ordre entre sections	54 178,78
<b>TOTAL</b>	<b>280 491,02</b>	<b>TOTAL</b>	<b>280 491,02</b>

Il est proposé au Conseil communautaire d' :

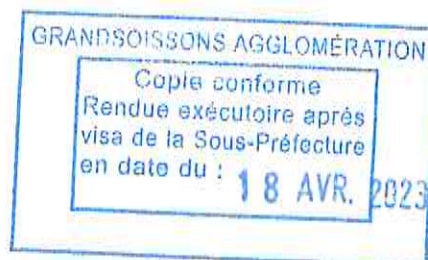
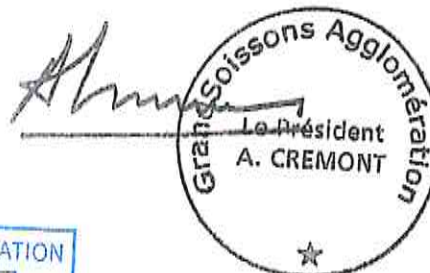
- **ADOPTER** le budget primitif du budget annexe RS Télécom de l'exercice 2023.

### AVIS FAVORABLE DU BUREAU

Après délibération, le Conseil Communautaire **ADOpte** le présent dossier  
selon vote ci-dessous

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE	NE PREND PAS PART AU VOTE
51	0	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an sus-dits  
Et ont signé au registre les membres présents  
**POUR EXTRAIT CONFORME**



Accusé de réception en préfecture  
002-240200477-20230413-23\_03249-DE  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023